



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

La séance est ouverte à 20h50 sous la présidence de Frédéric BALARD, Maire.

Étaient présents : Frédéric BALARD, Marie JEANJEAN, Franck VIEILLEDENT, Marc POUDEROUS, Brigitte BEZAMAT, Xavier GAUBERT, Jérémie GAYRAUD, Ségolène MALAVAL Bastien TREMOLIERES-SERMET, Dominique VILLANO.

Étaient excusés : Stéphanie COSTES.

Assistaient aussi : Mathilde HEURTEVENT, secrétaire de Mairie.

Secrétaire de
séance : Ségolène MALAVAL.

PROJET D'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'enquête publique relative à l'aliénation de différents chemins ruraux. Les chemins concernés sont les suivants :

Pour ce, il est nécessaire de désigner le commissaire enquêteur en charge de l'enquête parmi la liste départementale pour l'année 2023. Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le choix du Conseil Municipal se porte sur Monsieur Jean-François GROS.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

La Commune a été contactée par la Préfecture de l'Aveyron pour le renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que celle-ci doit être composée de deux administrés de la commune ainsi que d'un membre du conseil.

Les membres de la nouvelle commission sont les suivants : Madame Brigitte BEZAMAT, Monsieur Pascal LEBOURG et Monsieur Joël SALVAN.

ORGANISATION D'UNE REUNION PUBLIQUE SUR LE STATIONNEMENT DURANT LES PERIODES ESTIVALES

Une première réunion publique s'était tenue le 03 juin 2023 afin d'organiser le stationnement dans le village de Castelnaud du 1^{er} juillet au 31 août. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'en planifier une autre afin d'entendre les éventuelles doléances des habitants et ainsi être prêts pour l'organisation du stationnement pour l'été prochain.

Le Conseil approuve et propose la date du samedi 23 septembre à 10h00, à la salle du Conseil Municipal.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DU RESTAURANT LOU GRIFFOUL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat de location gérance du restaurant Lou Griffoul arrivera à échéance le 1er novembre 2023. Suite à une rencontre entre plusieurs membres du conseil et Monsieur TRINQUIER, gérant du restaurant, il a été convenu que le contrat serait reconduit pour une durée d'un an.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve cette décision et l'autorise à établir un nouveau contrat à compter du 1^{er} novembre 2023 jusqu'au 1^{er} novembre 2024.

CONVENTION PLAN DE MASSIF DE DEFENSE DES FORETS CONTRE L'INCENDIE (DFCI)

Suite à la réunion du 05 juin avec les Communautés de communes, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses se positionne pour assurer la réalisation du Plan de Massif de Défense des Forêts contre l'incendie du Causse Rouge et du Causse de Sauveterre.

La Communautés de communes Muse et Raspes du Tarn sollicite la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la commune et sa participation financière pour la réalisation de ce document.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

ADRESSAGE

L'adressage de la Commune réalisé en 2019 avec le groupe La Poste nécessite une mise à jour suite à une nouvelle réglementation. La Poste se propose à nouveau d'être notre prestataire dans cette mission.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal l'autorise à signer la convention avec le groupe La Poste.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Monsieur Jérémie GAYRAUD, Conseiller Municipal, demande où nous en sommes concernant les dossiers de demandes de subventions pour la Réhabilitation de l'ancien Presbytère d'Estalane et pour la Création d'un terrain multisport. A ce jour, nous n'avons toujours pas de nouvelles de la part du Conseil Départemental, il conviendra de les relancer au plus tôt. En revanche, la Sous-Préfecture nous a confirmé leur soutien pour le projet de Réhabilitation de l'ancien Presbytère d'Estalane.*
- *Madame Brigitte BEZAMAT, Conseillère Municipale, nous fait part d'une demande de la part de Noëlle SOULIE pour l'acquisition d'un porte-tuyau à l'école. Madame BEZAMAT demande également s'il serait possible d'installer un porte-vélos pour l'école. Le Conseil Municipal propose qu'il soit placé sur la Place Notre-Dame afin de ne pas gêner la circulation.*
- *Madame Danièle CARLES, habitante de la commune, informe le Conseil qu'il y a un banc endommagé contre le mur du Prieuré, qui pourrait représenter un danger. Monsieur Marc POUDEROUS, 3^{ème} Adjoint, va aller constater sur place avec l'employé communal.*
- *Madame Françoise BONNAL, habitante de la commune, renouvelle sa demande concernant l'installation de caméras pour l'Eglise Saint-Michel. Elle nous informe également d'une panne d'éclairage à l'Eglise Notre-Dame. Le Conseil Municipal s'engage à donner suite à ces demandes.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.